

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Soixante-quatorzième session  
Brazzaville, République du Congo, 26-30 août 2024

Point 18.10 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PARTICIPATION  
DES PAYS ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXAMEN UNIVERSEL DE L'ÉTAT DE  
SANTÉ ET DE PRÉPARATION DANS LA RÉGION AFRICAINE**

**Document d'information**

**SOMMAIRE**

	<b>Paragraphes</b>
CONTEXTE .....	1-4
PROGRÈS RÉALISÉS ET MESURES PRISES.....	5-9
ENJEUX ET DÉFIS .....	10
PROCHAINES ÉTAPES.....	11-13

## CONTEXTE

1. En novembre 2020, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé le lancement du mécanisme d'examen universel de l'état de santé et de préparation, sur la base des principes de transparence et d'inclusion, et en s'appuyant sur le Règlement sanitaire international (RSI (2005)). Une note de synthèse détaillée a par la suite été élaborée par le Directeur général à la demande des États Membres.<sup>1</sup>

2. L'examen universel de l'état de santé et de préparation est un mécanisme intergouvernemental dirigé par les États Membres, dans le cadre duquel les pays consentent à un examen volontaire, régulier et transparent de leurs capacités nationales globales en matière de santé et de préparation. L'examen permet de remonter au plus haut niveau des gouvernements les questions à traiter en priorité dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, renforçant ainsi les engagements et les capacités des pays en matière de préparation aux situations d'urgence sanitaire, de couverture sanitaire universelle (CSU), et d'amélioration de la santé des populations. Il couvre trois domaines clés, à savoir la gouvernance, les systèmes et le financement prévisible et durable.<sup>1</sup>

3. À la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, les États Membres ont adopté la résolution WHA74.7 (2021) afin de lancer la phase pilote de l'examen universel de l'état de santé et de préparation dans leurs États respectifs. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a continué à échanger avec les États Membres pour les sensibiliser et leur fournir des orientations sur l'examen universel de l'état de santé et de préparation, en tant que mécanisme inclusif impliquant les dirigeants nationaux au plus haut niveau, afin de renforcer la préparation aux situations d'urgence sanitaire et la couverture sanitaire universelle. D'ici à 2030, quatre-vingt pour cent des États Membres devraient participer au processus d'examen universel de l'état de santé et de préparation.<sup>2,3</sup>

4. Le présent rapport résume les progrès accomplis depuis l'annonce du mécanisme mondial d'examen universel de l'état de santé et de préparation en 2020. Le rapport propose également les prochaines étapes pour la Région.

## PROGRÈS RÉALISÉS/MESURES PRISES

5. Dans la Région africaine de l'OMS, seuls deux pays ont jusqu'à présent mis en œuvre la phase pilote de l'examen universel de l'état de santé et de préparation, à savoir la République centrafricaine et la Sierra Leone, au même titre que trois autres États Membres à l'échelle mondiale (Iraq, Portugal et Thaïlande). Grâce à l'examen universel de l'état de santé et de préparation, les mesures prioritaires clés nécessaires pour combler les principales lacunes en matière de préparation aux situations d'urgence

---

<sup>1</sup> Examen universel de l'état de santé et de préparation : note de synthèse. Disponible à l'adresse [https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA75/A75\\_21-en.pdf](https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75_21-en.pdf), consulté le 9 avril 2024.

<sup>2</sup> Résolution WHA74.7 sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux situations d'urgence sanitaire. Examen universel de l'état de santé et de préparation : note de synthèse. Organisation mondiale de la Santé, 2021 (WHA74/2021/REC/1).

<sup>3</sup> Examen universel de l'état de santé et de préparation. 13 décembre 2022. ([https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/universal-health--preparedness-review/8-12-22\\_uhpr-overview.pdf?sfvrsn=ba2bd6ee\\_9&download=true](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/universal-health--preparedness-review/8-12-22_uhpr-overview.pdf?sfvrsn=ba2bd6ee_9&download=true), consulté le 9 avril 2024).

sanitaire sont portées à l'attention des plus hautes autorités des pays, dans l'espoir que ces mesures seront pleinement mises en œuvre dans un esprit de solidarité nationale, régionale et mondiale.<sup>4,5,6</sup>

6. En Sierra Leone par exemple, la réunion entre les hauts fonctionnaires de l'OMS et les plus hautes autorités du pays a offert une occasion unique de discuter de questions relatives à la préparation aux situations d'urgence et à la couverture sanitaire universelle. L'adoption formelle du projet de loi portant création de l'Agence nationale de santé publique et l'opérationnalisation ultérieure de ladite agence ont constitué une réalisation majeure. Cela devrait permettre d'améliorer davantage la prévention, la détection et la riposte face aux situations d'urgence de santé publique en s'appuyant sur des données probantes. Une autre mesure prioritaire convenue lors des discussions de haut niveau était la nécessité de renforcer les soins de santé primaires par la mise en œuvre d'initiatives nationales en matière de santé (telles que les soins de santé gratuits, les programmes d'urgence de santé mentale, etc.) d'ici à la fin de 2024.<sup>4</sup>

7. En République centrafricaine, le mécanisme d'examen universel de l'état de santé et de préparation a révélé un haut niveau d'engagement politique en faveur de la santé et a ensuite permis l'identification des mesures prioritaires à mettre en œuvre. Ces mesures concernent la gouvernance, les systèmes et les financements et comprennent : le renforcement de la structure de gouvernance en place en vue d'une meilleure coordination et d'une meilleure gestion des situations d'urgence ; le renforcement des soins de santé primaires, y compris la participation communautaire ; et l'élaboration d'une stratégie de financement fondée sur le concept « Une seule santé ».<sup>7</sup>

8. À la suite de la mise en œuvre du processus d'examen universel de l'état de santé et de préparation en République centrafricaine et en Sierra Leone, la revue mondiale par les pairs s'est déroulée récemment en février 2024 à Genève, avec la participation des deux pays. La phase de revue mondiale par les pairs représente l'étape finale du premier cycle de la phase pilote de l'examen universel de l'état de santé et de préparation et constitue par ailleurs l'élément central de la valeur ajoutée apportée par le mécanisme.<sup>8</sup>

9. La revue mondiale par les pairs facilite l'apprentissage entre pairs à mesure que les États Membres participants s'examinent entre eux. Au cours des premiers échanges, le Cameroun, le Luxembourg et la Sierra Leone ont examiné la République centrafricaine, le Portugal et la Thaïlande.<sup>8</sup> La première phase de la revue mondiale par les pairs a fourni une occasion unique de présenter les meilleures pratiques clés et de mettre en évidence les défis rencontrés dans la préparation nationale aux situations d'urgence et la couverture sanitaire universelle.

---

<sup>4</sup> Universal Health and Preparedness Review: National Report of Sierra Leone.

(<https://www.who.int/emergencies/operations/universal-health---preparedness-review>, consulté le 9 avril 2024).

<sup>5</sup> (<https://www.afro.who.int/countries/sierra-leone/news/sierra-leone-launches-national-public-health-agency-strengthen-healthcare-infrastructure>, consulté le 11 janvier 2024).

<sup>6</sup> Universal Health and Preparedness Review: National Report of Central African Republic.

(<https://www.who.int/emergencies/operations/universal-health---preparedness-review>, consulté le 11 janvier 2024).

<sup>7</sup> Global Peer Review of Universal Health and Preparedness Review. Findings from Central African Republic.

([https://apps.who.int/gb/MSPI/pdf\\_files/2024/02/Item1\\_13-02.pdf](https://apps.who.int/gb/MSPI/pdf_files/2024/02/Item1_13-02.pdf), consulté le 11 janvier 2024).

<sup>8</sup> OMS. Universal health and preparedness global review peer review phase. Organisation mondiale de la Santé.

([https://cdn.who.int/media/docs/default-source/emergencies/universal-health---preparedness-review/8-12-22\\_uhpr-overview.pdf?sfvrsn=ba2bd6ee\\_9&download=true](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/emergencies/universal-health---preparedness-review/8-12-22_uhpr-overview.pdf?sfvrsn=ba2bd6ee_9&download=true), consulté le 11 janvier 2024).

## ENJEUX ET DÉFIS

10. Au nombre des principaux obstacles au déploiement de l'examen universel de l'état de santé et de préparation dans les États Membres, figurent : la lenteur des pays à donner leur consentement volontaire ; l'incertitude quant au financement de la phase pilote de l'examen universel de l'état de santé et de préparation lorsque les États Membres donnent leur consentement ; et l'absence d'un fonds d'amorçage pour lancer la mise en œuvre des principales mesures prioritaires à la suite du processus d'examen universel de l'état de santé et de préparation.

## PROCHAINES ÉTAPES

11. Les États Membres devraient :

- a) participer au processus d'examen universelle de l'état de santé et de préparation dans le cadre des efforts mondiaux visant à donner la priorité à la préparation aux situations d'urgence et à la couverture sanitaire universelle ;
- b) adopter une approche englobant l'ensemble des risques, travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées et mobiliser des ressources pour assurer la mise en œuvre des mesures prioritaires figurant dans le rapport national relatif à l'examen universel de l'état de santé et de préparation ;
- c) participer à la deuxième revue mondiale par les pairs pour partager les connaissances et identifier les lacunes et les domaines prioritaires pour encourager la collaboration et la solidarité internationales ;
- d) collaborer avec d'autres États Membres pour recenser les principaux domaines de partenariat en vue de renforcer la sécurité sanitaire régionale ; et
- e) conclure les discussions sur l'accord sur les pandémies.

12. L'OMS devrait :

- a) accélérer les processus d'examen universel de l'état de santé et de préparation qui sont prévus au Cameroun, au Congo et en République-Unie de Tanzanie et mobiliser des ressources pour des examens supplémentaires ;
- b) mener la deuxième phase de la revue mondiale par les pairs pour les pays qui ont entrepris l'examen universel de l'état de santé et de préparation ;
- c) prendre les mesures nécessaires pour sensibiliser les parties prenantes afin d'obtenir une participation de 80 % des États Membres à l'examen universel de l'état de santé et de préparation ;<sup>9</sup>  
et
- d) partager les enseignements tirés de la première phase de la revue mondiale par les pairs avec l'ensemble des États Membres.

13. Le Comité régional est invité à prendre note du présent rapport.

---

<sup>9</sup> OMS, Stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et la gestion des situations d'urgence 2022-2030. Organisation mondiale de la Santé, 2022 ([AFR-RC72-8, Stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et la gestion des situations d'urgence 2022-2030 .pdf](#) consulté le 12 janvier 2024).